

ГЕРЦЕНОВСКАЯ ОЛИМПИАДА ШКОЛЬНИКОВ ПО ФРАНЦУЗСКОМУ ЯЗЫКУ
Конкурс понимания устной речи (Аудирование)

Скрипт аудиозаписи

Длительность звучания – 2 мин 04

Olivier : C'est parti !

Le journaliste : Olivier vient d'acheter sa première trottinette électrique.

Olivier : Ou là !

Le journaliste : Totalement néophyte, le quadragénaire est un peu surpris par sa puissance.

Olivier : Attention !

Le journaliste : Il promet néanmoins de circuler en bon père de famille...

Olivier : C'est pas parce qu'on a une voiture rapide qu'on est obligé d'appuyer au maximum à chaque fois.

Le journaliste : Certes, mais sa machine qui coûte 900 euros, lui promet tout de même de belles accélérations bien au-delà des 25 km/h autorisés sur les pistes cyclables.

Philippe Sfez : [on va] lui serrer les poignets de frein histoire qu'il puisse partir en toute sécurité.

Le journaliste : Gérant de Glisse Urbaine qui lui a vendu sa trottinette, Philippe Sfez :

Philippe Sfez : On peut fixer, on a le droit de fixer le système de bridage à 25 km/h pour ne pas dépasser les 25 km/h.

Le journaliste : Là, celle-là, elle est bridée ou elle est débridée ?

Philippe Sfez : Elle est débridée.

Le journaliste : Donc, on peut monter plus en fait à plus ?

Philippe Sfez : Ben, il paraîtrait que certains modèles peuvent aller jusqu'à 70 km/h.

Le vendeur : Vous avez un casque ou vous voulez que je vous montre un peu ce qu'on a ?

Olivier : Non ! J'allais partir sans casque ! Mais ce n'est pas bien du tout !

Le journaliste : Olivier n'est pourtant pas dans l'illégalité : la pratique est entourée d'un certain flou juridique. Exemple sur les quais de Seine : Pierre-Olivier zigzague entre les piétons. Je le suis à vélo

Le journaliste : J'ai du mal à vous rattraper ! Vous alliez à quelle vitesse justement ?

Pierre-Olivier : Je dirais 23-24...

Le journaliste : Dans cette zone partagée, vélos et trottinettes ne doivent pas dépasser les 20 km/h. C'est raté ! Mais ce n'est pas tout.

Brigitte : C'est une journée découverte !

Le journaliste : Brigitte, la mère du jeune homme, teste, elle, pour la première fois l'une des 3 offres de location en libre-service et sans bornes actuellement disponibles à Paris. (*à Brigitte*) Regardez ce qui est écrit sous votre pied.

Brigitte : Roulez en toute sécurité, casque obligatoire, ne roulez pas sur les trottoirs, ne roulez... Alors j'ai commencé sur le trottoir pour me familiariser, le casque, eh bien, je n'ai pas prévu aujourd'hui de faire de la trottinette, donc, c'est raté. Donc, j'ai tout faux.

Pierre-Olivier : Au revoir !

Le journaliste : Pierre-Olivier et sa mère repartent en balade. Quelques minutes après, elle chute lourdement. (*à Brigitte*) J'espère que vous vous êtes pas fait trop mal déjà ?

Brigitte : Non, non, c'est toute petite plaie...

Le journaliste : Brigitte part tout de même aux urgences faire poser quelques points de suture sous le menton, mais elle n'abdique pas.

Brigitte : (il) Faut rouler avec prudence avec ces trottinettes électriques, par contre je recommencerais.

Le journaliste : La marie de Paris demande une réglementation claire dans ce secteur pour permettre aux forces de l'ordre de pouvoir verbaliser les usagers imprudents de trottinettes électriques.

Источник:

https://www.francetvinfo.fr/societe/securite-routiere/des-mini-scooters-les-trottinettes-electriques-envahissent-les-rues-et-trottoirs-de-paris-pas-forcement-pour-le-meilleur_2948001.html